

Monsieur le Président Gouhoury Pascal
Communauté d'agglomération du Pays de
de Fontainebleau
44 rue du Château
77300 Fontainebleau

Milly-la-Forêt, 17/10/2017



Ref : JJB/PM/2017-10 - n°20408

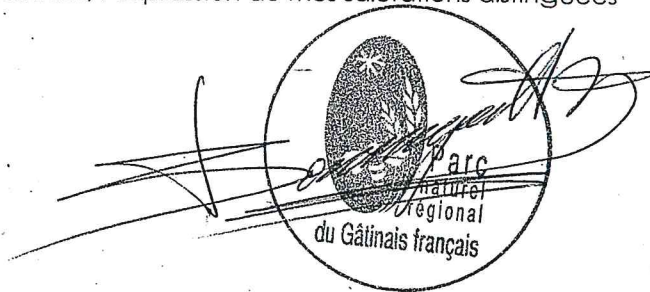
Affaire suivie par Pierre-Denis Ménager

Objet : Modification simplifiée du PLU de Samois-sur-Seine.

Monsieur le Président,

Nous vous confirmons avoir bien réceptionné votre courrier et l'ensemble de ses pièces, concernant votre procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la Commune de Samois-sur-Seine. Le Parc naturel régional du Gâtinais français est personne publique associée pour les collectivités adhérentes au Parc. Par conséquent nous ne pourrons émettre d'avis sur la modification simplifiée du PLU de Samois-sur-Seine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français

Le Président
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT